

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
1
juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 2

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,65		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	338		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	20,80		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2023 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,088	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	12,1	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté modifié du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,57		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	344		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	24,07		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,11			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2023 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,143	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	9,83	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
3
juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,16		< 2	NFU
pH	7,56		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	340		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	22,54		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en juin 2023 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,178	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	19,08	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
4
juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,15		< 2	NFU
pH	7,63		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	335		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	24,13		< 25	°C
Chlore libre	0,06			mg/l
Chlore total	0,08			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2023 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,033	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	29		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	13,65	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté modifié du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
5
juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,13		< 2	NFU
pH	7,7		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	349		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	23,90		< 25	°C
Chlore libre	0,11			mg/l
Chlore total	0,16			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mars 2023 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,175	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	50		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	8,67	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

6

juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,56		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	336		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	22,54		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2023 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,292	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	8	10		µg/l
Somme THM	7,99	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
7
juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 7

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,54		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	342		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	23,96		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,11			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mars 2023 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,16	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	15,7	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur deux points d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

8

juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,65		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	341		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	22,80		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,09			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en juin 2023 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,034	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,3	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
9
juil-23

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,11		< 2	NFU
pH	7,44		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	272		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	24,66		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,09			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2023:

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,251	2	1	mg/l
Antimoine	<1	10		µg/l
Fer total	55		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	14,4	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur trois points d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

Un paramètre (bactéries coliformes) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage. Une analyse de recontrôle a été réalisée sur ce même point, présentant une valeur conforme.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**